



PROGRAMME DE FORMATION

MAINTIEN & ACTUALISATION DES COMPETENCES

ACTEUR PRAP IBC

PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

Secteurs concernés : Industrie, BTP, Commerce, Activités de bureaux

La formation MAC « ACTEUR PRAP IBC » permet de réactiver les compétences des salariés formé acteur PRAP IBC, et redynamiser la démarche de prévention dans l'entreprise ou établissement. Elle se base sur le retour d'expérience de chaque stagiaire.

Public visé :

Cette formation s'adresse à tout salarié exerçant une activité physique y compris dans le secteur tertiaire (bureautique)

Prérequis :

Être titulaire d'un certificat « Acteur PRAP IBC » délivré par une entité habilitée

Durée :

7 heures soit 1 journée

Nombre de participants :

- Maximum 10 personnes

Intervenant :

Formateur PRAP IBC certifié par l'INRS et à jour de la certification

Objectifs / Contenu :

Objectif 1 : Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain

Objectif 2 : Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

GH FORMATION SARL

310 rue du Bois Mègle - 76890 BIVILLE-LA-BAIGNARDE - 06 59 37 59 35 - ghformation@outlook.fr

RCS de Dieppe - SIRET : 938 454 303 00018 - NAF/APE : 8559A - Enregistrée à l'INSEE le 09/12/2024 - TVA : FR01938464303

NDA : 28 760 760 076



Objectif 3 : Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les Principes de Sécurité Physique et d'Economie d'Effort

Démarche Pédagogique :

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique et conforme au dernier référentiel de l'INRS.
Elle se déroule en 3 étapes :

- L'analyse des pratiques
- L'acquisition et l'évaluation des connaissances et des compétences
- L'épreuve de certification

Matériel :

- 1 Vidéoprojecteur
- Déroulés Pédagogiques et Diaporamas
- Déplacement sur poste pour observation et analyse du travail réel
- Matériel Technique :
 - 1 caisse avec poignées
 - 1 caisse sans poignées
 - Tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques associées

Modalités d'évaluation :

Un certificat national « Acteur PRAP IBC » sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation (14 heures) et ayant réussi l'épreuve certificative conformément au document de référence INRS.

Il est délivré pour une durée de 24 mois.

Accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap :

Contactez M. HURIER Greg, à l'adresse suivante ghformation@outlook.fr, en cas de besoin d'un accompagnement spécifique lié à l'accessibilité.

GH FORMATION SARL

310 rue du Bois Mègle - 76890 BIVILLE-LA-BAIGNARDE – 06 59 37 59 35 – ghformation@outlook.fr

RCS de Dieppe - SIRET : 938 454 303 00018 - NAF/APE : 8559A - Enregistrée à l'INSEE le 09/12/2024 - TVA : FR01938464303

NDA : 28 760 760 076